



COMMISSION FOOT A EFFECTIF REDUIT

Réunion du Mercredi 29 mai 2019

Présents : Messieurs Jean Luc BIDART, Christian LABORDE, Robert RITTIMANN, Jean Claude BRICOUT

Excusés : Madame Patricia DUPIN, Monsieur Philippe DUPIN

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs pour les 2 dernières rencontres.

U13

L'absence du vainqueur de la jonglerie dans « Observations d'après match » aura pour conséquence 0 point aux 2 équipes pour la jonglerie.

La Commission rappelle que quelque soit les circonstances les formalités administratives doivent se faire pour la partie composition et arbitres AVANT le début de la rencontre.

La Commission demande aux clubs de noter sur les courriers la division, la poule et le n° de match et d'adresser leur courriel pour U13 à competitions@gironde.fff.fr

DIVISION 1

Classement

La Commission homologue les résultats et le classement sous réserve de procédures en cours

Montées en LFNA U14 R2 : BOULIACAISE FC 1 – BASSIN ARCACHON FC 1 – ST ANDRE CUBZAC 1
AMBARESIENNE ES 1 - MARTIGNAS ILLAC 1

Équipes disputant la finale du championnat U13 D1 planifiée le mercredi 5 juin au Pian Médoc
BOULIACAISE FC 1 – BASSIN ARCACHON FC 1 – ST ANDRE CUBZAC 1

DIVISION 2

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
25 mai 2019	B	21283735	BLAYE STADE 1	505569	Forfait sur 3 dernières rencontres 1 ^{er} forfait	100€
	D	21283827	PESSAC ALOUETTE 1	521899		

**Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde*



COMMISSION FOOT A EFFECTIF REDUIT

DIVISION 3

Courriers

- **FC BARPAIS 1 (505811)** observation FMI concernant son match contre BASSIN ARCACHON 2 Poule B du 25 Mai La feuille de match ne peut être complétée avec le résultat du jonglage du club du Bassin d'Arcachon en raison de l'absence du dirigeant de l'équipe parti sans même signer la feuille de match. **Le point de jonglage est attribué au club du FC Barpais.**

Feuilles de matchs non parvenues

1^{er} rappel feuille de match du 25 mai 2019

- MATCH n°21283964 LORMONT 2 (50442) / AMBARES 2 (550784) Poule C

DIVISION 4

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
25 mai 2019	A	21284098	CARBON BLANC 1	505560	Forfait sur 3 dernières rencontres 2 ^{ème} forfait	100€

**Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde*

Feuilles de matchs non parvenues

1^{er} rappel feuille de match du 25 mai 2019

- MATCH n°21284141 FC LIBOURNE 4 (505610) / RC BORDEAUX 2 (505572) Poule B
- MATCH n°21284187 EYSINES 3 (505760) / JS VILLENAVAISE 3 (500440) Poule C

DIVISION 5

Feuilles de matchs non parvenues

2^{ème} rappel feuille de match du 11 mai 2019

- Match 21284366 LANGON FC 4 (544734) / BAZAS PATRONAGE 1 (505811) Poule D

Courriers

- **PATRONAGE BAZADAIS (505811)** courriel du 23 mai concernant son match contre LANGON FC 4 La Commission prend note et vous signale que tout changement de date est soumis à l'autorisation par la Commission compétente.

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
11 mai 2019	D	21284366	LANGON FC 4 BAZAS PATRONAGE 1	544734 505811	Modification d'une date de match sans autorisation match jeunes jusqu'à U15	50€

**Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde*



COMMISSION FOOT A EFFECTIF REDUIT

Feuilles de matchs non parvenues

3^{me} rappel feuille de match du 11 mai 2019

- Match 21284366 LANGON FC 4 (544734) / BAZAS PATRONAGE 1 (505811) Poule D

DIVISION 6

Feuilles de matchs non parvenues

2^{ème} rappel feuille de match du 11 mai 2019

- Match 21284502 LORMONT US 4 (509442) / ES DU FRONSADAIS 2 (553260) Poule C
La Commission est en attente de la feuille de match remplie par les 2 clubs

Courriers

- **US BEYCHEVELLE (505817)** courriel du 11 mai concernant la rencontre du 25 mai contre ST MEDARD EJ
La Commission prend note de votre forfait pour cette rencontre.
- **US LORMONT (509442)** courriel du 20 mai concernant la feuille de match 21284502 LORMONT US4 / ES DU FRONSADAIS 2 Poule C du 11 mai 2019
La Commission prend note des explications et demande aux 2 clubs d'établir un feuille de match papier.
- **AS COTEAUX DE DORDOGNE (581278)** courriel du 24 mai concernant la feuille de match 21284681 COTEAUX DORDOGNE AS 2 / TARGON-SOULIG 3 Poule G du 11 mai 2019
La Commission prend note de la feuille de match papier remplie par COTEAUX DE DORDOGNE et en l'absence de partie remplie et signée par le club de TARGON-SOULIGNAC ne peut homologuer le résultat de cette rencontre.

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
25 mai 2019	B	21284462	CHANTECLER 3	505674	Feuille de match mal remplie	10€
	I	21284771	GRADIGNAN 3	581856		
25 mai 2019	A	21284416	BEYCHEVELLE 1	505817	Forfait sur 3 dernières rencontres 1 ^{er} forfait	100€
	H	21284732	BAZAS PATRONAGE 2	505811		
	C	21284504	GAURIAGUET PEUJARD 2	530681	Forfait sur 3 dernières rencontres 2 ^{ème} forfait	100€
			21284777	LEGE CAP FERRET US 4		
C	21284505	LORMONT US 4	509442	Forfait sur 3 dernières rencontres 3 ^{ème} forfait	100€	

***Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde**

Feuilles de matchs non parvenues

1^{er} rappel feuille de match du 25 mai 2019

- MATCH n° 21284506 ES FRONSADAIS 2 (553260) / CENON 3 (511449) Poule C
- MATCH n° 21284643 LORMONT 3 (509442) / EYSINES 4 (505760) Poule F

Jean-Luc BIDART
Président de la Commission Football Animation
et à effectif réduit